

SÉANCE DU 10 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept

Le dix mai,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité du "Berceau du Comté" à Déservillers sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai

N° 94/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 mai 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 mai 2017,

Objet de la délibération :
**Plan de circulation : Fonds de
Prévention des Risques
Naturels Majeurs (FPRNM)**

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 74
- Absents : 25
 - Dont suppléés : 4
 - Dont représentés : 9
 - Excusés : 3
 - Non excusés : 9
- Votants : 87

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Chatelain Claude à M. Sage Jean-Luc, M. Longeot Jean-François à M. Breuillot Laurence, M. Oudet Alain à M. Gallet Serge, M. Lievremont Jean-Michel à M. Bonnefoy Frédéric, M. Ducret Sylvain à M. Petitet Marie-Jeanne, M. Bertin Nathalie à M. Prost Jean-Paul, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Groshenry Maxime à M. Faivre-Pierret Christophe, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique

Procuration

M. Laithier Didier par M. Vernerey, M. Chaussarot Michel par M. Bole, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Demesmay Maurice par M. Monnier Alain

Suppléé(e)s

Excusé(e) Mme Faillenet Bernadette, M. Bruchon Pierre, M. Quete Gérard

Absent(e)s

Mmes Breuillot Christine & Faillenet Maryse, Ms. Maurice Jacques & Percier Pascal, M. Ragot Maryvonne, M. Moniotte Jacques, M. Pogliano Jean-Louis, M. Petetin Yves & M. Paul Jacques

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Nathalie Van de Woestyne, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

- Vu la délibération N° 52/16 du 12.09.2016 approuvant le plan de financement suivant :

DEPARTEMENT	MONTANT € HT	RECETTES	TAUX	MONTANT € HT
Travaux	243 569.00	FPRNM	40	97 428.00
		CCPO/VO	60	146 141.00
TOTAL	243 569.00		100	243 569.00

- Vu la délibération N° 48/17 du 20.03.2017 d'adoption de l'avenant n° 2 pour les travaux de sécurisation,

A l'unanimité, le conseil approuve le nouveau plan de financement spécifique au titre du **FONDS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS (FPRNM)**, suivant :

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Taux %	Montant € HT
Travaux (inclus dans la tranche ferme)	316 754.18	Etat FPRNM	40	126 701.00
		CCLL/VO	60	190 053.18
TOTAL	316 754.18	TOTAL	100	316 754.18

Fait et délibéré en séance, le 10.05.17
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président